

## Co proprietaire qui mettre sur bail de location

Par House, le 15/10/2019 à 11:00

Bonjour,

Nous sommes co-propriétare d'un bien en indivison 50/50, et pacsés depuis l'an passé (plusieurs années après l'achat de ce bien) nous souhaitons aujourd'hui le louer, peut-on mettre un seul nom sur le Bail de location ou devons nous obligatoirement mettre les deux ?

merci pour votre aide